

<https://www.aefinfo.fr/depeche/685741>

Erwin Canard

6 min read

La ministre des Sports appelle à une "mobilisation renforcée de tous les échelons" pour les 30 mn de sport

La généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école est la "mesure clé" pour lutter contre "la sédentarité et l'inactivité physique" des jeunes, estime Amélie Oudéa-Castéra lors de la réunion des recteurs en Sorbonne le 12 janvier 2023. La ministre des Sports déplore le fait que ce dispositif soit trop peu déployé et appelle à une "mobilisation renforcée de tous les échelons territoriaux : référents, IEN, conseillers pédagogiques, Dgesco". Elle salue par ailleurs les 2 heures de sport supplémentaires au collège, alors que le Snep-FSU conteste leur généralisation.



Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques
MaxPPP

"Une responsabilité collective immense vis-à-vis de notre jeunesse" : c'est ainsi que la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), Amélie Oudéa-Castéra, a interpellé les recteurs, en Sorbonne, le 12 janvier 2023.

Selon elle, les futurs JOP de Paris 2024 sont l'opportunité d'améliorer la situation alors que "se multiplient les alertes sur les conséquences sanitaires de nos modes de vie et que progressent la sédentarité et l'inactivité physique" ([lire sur AEF info](#)).

Si la ministre qualifie "d'encourageant" le fait que "plus de 20 % des établissements scolaires et universitaires aient déjà rejoint le label Génération 2024" et que "plus de 700 000 élèves ont pu participer aux actions déployées en 2022 dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique", pour autant, "nous sommes encore loin d'être au rendez-vous de l'enjeu d'inspirer une génération active".

les 30 minutes, une "mesure clé"

Pour répondre à cet enjeu, Amélie Oudéa-Castéra pointe une "mesure clé" : "La généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école" (APQ) ([lire sur AEF info](#)).

Or, ce dispositif est pour l'heure trop peu déployé, estime la ministre : "Trop nombreux sont encore les parents, élus, professeurs des écoles eux-mêmes, qui nous indiquent, à chacun de nos déplacements depuis septembre, que ces 30 minutes ne trouvent pas leur place dans la journée de nos enfants, que c'est compliqué, que la cour d'école est trop petite, qu'ils n'ont pas le temps de les concilier avec les autres matières ou que les professeurs des écoles ne se sentent pas la légitimité pour faire faire de l'activité à leurs élèves".

Pourtant, poursuit-elle, "les modalités de ce programme ont été posées de manière suffisamment ouverte pour s'adapter et intégrer toute la variété de situations que connaissent nos classes et nos établissements".

Mobilisation des Référents, IEN, conseillers pédagogiques, Dgesco...

Amélie Oudéa-Castéra appelle alors à une "mobilisation renforcée de tous les échelons territoriaux dont vous avez la responsabilité : les référents 30 minutes placés dans les

DSDEN, qui portent le dispositif depuis sa création, mais également les IEN, les conseillers pédagogiques et jusqu'à la Dgesco".

En outre, la ministre des Sports indique que "des journées académiques de formation sur la promotion de la santé à l'école seront déployées dans les mois à venir à destination des CPC et CPD en évoquant les 30 minutes d'APQ". Pour atteindre les objectifs, la ministre souhaite aussi la mise à disposition auprès des professeurs des écoles "d'outils renforcés, dans le respect de leur liberté pédagogique", et une "meilleure information des parents sur ce programme".

Amélie Oudéa-Castéra annonce également l'envoi, d'ici fin 2023 à chaque école élémentaire, d'un "kit de matériel sportif pédagogique". Puis, le programme "l'équipe de France des 30 minutes d'activités physiques" sera lancé le 6 février : "150 sportifs de haut niveau se déplaceront dans les établissements pour faire du sport avec les élèves, mais aussi témoigner auprès d'eux de la place du sport dans leur vie".

Les 2 heures généralisées au collège, le Snep-FSU proteste

Par ailleurs, la ministre a salué l'expérimentation des deux heures de sport supplémentaires hebdomadaires en collège ([lire sur AEF info](#)). Elle touche actuellement 85 000 jeunes, au sein de 173 collèges, assure Amélie Oudéa-Castéra.

Les résultats de l'expérimentation seront "annoncés prochainement, ainsi que la trajectoire de déploiement que nous envisageons pour la rentrée prochaine", indique la ministre.

Le Snep-FSU, dans un communiqué du 9 janvier, proteste contre cette généralisation qui s'appuie sur "des expérimentations qui n'ont pas eu le temps de vivre et pour lesquelles aucune évaluation qualitative n'a été faite et partagée". Le dispositif est en outre "source d'inégalités importantes" et "de mise en concurrence avec l'Association sportive et l'EPS", estime le Snep.

Plus largement, le syndicat de professeurs d'EPS regrette "qu'on préfère 'externaliser' la mission de démocratisation de la culture physique et sportive ou, comme c'est le cas à de nombreux endroits, étiqueter des dispositifs existants en 'deux heures de sport supplémentaires' pour répondre à des desiderata institutionnels et faire de l'affichage..."

Le Snep "revendique d'augmenter significativement les horaires d'EPS, de lever les freins tels que l'organisation de cours le mercredi après-midi et de développer plus encore le sport scolaire".

L'excellence sportive et l'école, un sujet à venir

Amélie Oudéa-Castéra a également évoqué sa volonté de "proposer des solutions améliorées" aux élèves souhaitant pratiquer davantage le sport, afin de leur "permettre réellement dans leur quotidien de concilier excellence sportive et excellence académique". La ministre, qui a saisi avec Pap Ndiaye l'IGESR il y a quelques mois sur le sujet, indique qu'elle "reviendra plus en détail le 16 février" sur le sujet. L'IGESR a en effet rendu, en novembre dernier, un rapport sur le sport de haut niveau en milieu scolaire ([lire sur AEF info](#)).

Generated with Reader Mode